



Le retrait, point.

Les journées des 5 et 6 février ont été de nouveaux temps forts de mobilisations et de grèves, de la jeunesse et des salarié-es. Chaque semaine et ce depuis le 5 décembre, des A.G. se multiplient sur les lieux de travail, dans les lycées et universités malgré les diverses pressions. En aucun cas la réponse à la crise sociale ne peut être une répression à l'encontre de celles et ceux qui expriment un désaccord.

Chaque jour des actions et des initiatives sont organisées dans tous les territoires. Le rejet de la réforme et la détermination d'obtenir le retrait sont intacts et se propagent de manière inéluctable.

Notre intersyndicale partage et porte des propositions sur le financement et l'amélioration de notre système de retraite solidaire et intergénérationnel. Elle travaille à l'organisation d'une contre-conférence nationale courant mars, déclinée localement, pour débattre largement et publiquement des solutions et propositions envisageables pour un projet sérieux d'amélioration des régimes de retraite.

De même, au-delà de l'opinion publique défavorable au projet de réforme, les différentes caisses de retraites comme les institutions, dont la plus haute, celle du Conseil d'Etat, ont toutes acté un avis critique voire négatif. Continuer à vouloir imposer ce projet relève de la part du gouvernement d'un vrai déni de démocratie.

Nos organisations syndicales CGT-FSE, FO-FEC, CFE-CGC-FNECS et SUD-Solidaires sont persuadées que cette mobilisation inédite et historique vaincra.

Elles appellent au renforcement et à la continuité de la mobilisation et de la grève là où les salarié.es le décident. Elles engagent à tenir des AG, à poursuivre durant la période à venir des actions diverses de mobilisations et d'informations larges de la population, à multiplier les initiatives locales et interprofessionnelles pour créer les conditions d'une journée d'ampleur.

Elles appellent à préparer d'ores et déjà de nouveaux temps forts de mobilisation, autour du 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes. Elles seraient effectivement les plus grandes perdantes, avec ce projet de loi sur les retraites.

C'est dans ce contexte de mobilisation continue que nos organisations syndicales, appellent l'ensemble des salarié-es de la branche des Prestataires de Services (centres d'appels, animation commerciale, hôtes-sses d'accueil...) à poursuivre et renforcer la grève y compris reconductible là où les salarié-es le décident.

Aujourd'hui, demain... La grève est reconductible et continue donc, chaque jour un peu partout, dans notre branche et ne s'arrêtera que lorsque le gouvernement aura décidé d'écouter le peuple.

Les syndicats CGT-FSE, FO-FEC, CFE-CGC-FNECS et SUD-Solidaires appellent à des actions de grève, de convergences interprofessionnelles sur tout le territoire, le jeudi 20 février.

**Toutes et tous en grève et dans la rue
La victoire est à portée de main,
soyons chacune et chacun au- rendez-vous.**